

01/09/21

GARLAN

Deux sessions d'inscriptions au Foyer rural vendredi et samedi



● Après dix-huit mois de fonctionnement en dent de scie, les activités du Foyer rural de Garlan reprendront à partir du jeudi 9 septembre : aide à la scolarité primaire et secondaire, chorale adultes, gymnastique enfants et adultes (pilates et gym douce), loisirs créatifs, patchwork, randonnée pédestre, scrabble, sorties culturelles et découverte, et théâtre.

La pratique de ces activités se fera dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur avec, pour les plus de 18 ans, la présentation obligatoire à l'inscription d'un passe sanitaire (sauf pour la randonnée pédestre), d'une attestation de rétablissement de la covid-19 ou d'un certificat médical de contre-indication vaccinale. Ces mesures seront étendues au plus de 12 ans à partir du 30 septembre.

Deux sessions d'inscriptions sont organisées le vendredi 3 septem-

bre, de 16 h à 19 h, et le samedi 4 septembre, de 9 h à 12 h, dans la salle du conseil municipal de la mairie. Ensuite, les inscriptions pourront se faire auprès des responsables d'activités ou des membres du bureau.

Réduction du tarif d'inscription

Conformément aux décisions de l'assemblée générale du 30 juin, pour les adhérents inscrits en 2020-2021, l'adhésion au Foyer rural et l'inscription aux mêmes activités que la saison précédente seront gratuites, jusqu'au 31 octobre. Libre à eux d'en bénéficier ou de maintenir leur inscription au taux plein en soutien au Foyer rural.

Pratique

Pour toute information :

*foyerruralgarlan29610@gmail.com ;
tél. 06 09 68 98 90 ou 07 77 05 95 81.*

